

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 15 MAI 2018**

Monsieur le Maire ouvre la séance et donne le compte rendu de la dernière séance qui est approuvé par l'ensemble des membres présents.

CONVENTION AVEC LE SIEV

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le contenu de la convention à intervenir entre la Commune et le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Veauce afférente au contrôle des débits des poteaux d'incendie et autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention.

ECHANGE DE TERRAINS

A l'unanimité, le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer les actes d'échange de terrains avec les consorts RODRIGUES - DE MAGALHAES - BIANCHIN.

AUTORISATION POUR ESTER EN JUSTICE

Monsieur le Maire propose une action en justice si la caserne des Sapeurs-Pompiers n'est pas maintenue Le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à ester en justice.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal sa délibération en date du 12 décembre 2016 et propose une action en justice si Monsieur le Préfet accorde le permis de construire pour le projet de champ photovoltaïque. Par 12 voix pour et 1 abstention, autorise Monsieur le Maire à ester en justice.

Si pas d'accord amiable pour la construction d'un parking au quartier des Mottes, le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à ester en justice.

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Monsieur le Maire présente la demande du centre de loisirs «SEB SPORTS EVENEMENTS». sollicitant l'octroi d'une subvention exceptionnelle.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, accorde une subvention exceptionnelle de 500 euros au centre de loisirs «SEB SPORTS EVENEMENTS» pour l'organisation de la course d'obstacles des 2 et 3 juin 2018.

Pour extrait
en Mairie, le 23 mai 2018
le Maire,